

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 115 (1989)
Heft: 15-16

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Degré d'occupation dans les bureaux d'ingénieurs et d'architectes

Enquête d'avril 1989

La croissance se maintient dans le secteur de la construction

Les résultats de la dernière enquête effectuée par la SIA sur le degré d'occupation dans les bureaux d'ingénieurs et d'architectes montrent que la phase de croissance dans le secteur de la planification va persister.

La rentrée de nouveaux mandats a marqué une augmentation chez 87% des participants ou s'est maintenue à un niveau élevé (année précédente 83%). Toutes les spécialisations - architectes, ingénieurs civils, ingénieurs du génie rural et géomètres, ingénieurs électriciens et mécaniciens - profitent de cette progression, due à l'attribution de mandats par les pouvoirs publics et par les privés. Les pouvoirs publics ont attribué nettement plus de travaux aux ingénieurs électriciens et mécaniciens, dont 50% annoncent une hausse des mandats (année précédente 31%).

88% des participants (année précédente 84%) ont noté une augmentation ou une constance dans le portefeuille des mandats. Cela est dû d'une part à une hausse des nouveaux mandats, d'autre part à une surcharge des capacités existantes et à une situation précaire sur le plan du personnel. Ainsi la réserve de travail estimée en mois est passée, depuis janvier 1989, de 11,7 à 12,2 mois.

En dépit du maintien de la croissance et d'une estimation positive de la situation, le secteur de la construction ne manque pas de sujets de préoccupation. Outre le manque de personnel qualifié, il souffre également d'une pénurie de personnel non qualifié. Depuis le mois de janvier, l'effectif du personnel a augmenté en moyenne de 1% seulement, alors qu'une hausse de 6% semblait nécessaire (entre-temps ce besoin s'est élevé à 7%).

Sur la base de ces chiffres, il n'est pas surprenant que les perspectives concernant le développement conjoncturel à court terme soient jugées très positives: 95% de tous les participants (année précédente 93%) comptent encore sur une marche des affaires bonne ou satisfaisante. Seuls 1% des architectes (et 0% des ingénieurs civils) s'attendent à une régression du développement des activités dans le secteur de la planification.

Actuellement on en est encore au stade des suppositions sur la question de savoir si l'évolution toute récente de l'intérêt hypothécaire aura des conséquences paralysantes sur la construction ou si le manque croissant de logements libres aura au contraire un effet stimulant.

Rentrée des mandats

Il s'agissait de savoir si la rentrée des nouveaux mandats au cours du 1^{er} trimestre 1989 avait été, par rapport au 4^e trimestre 1988, en progression, stationnaire ou en diminution.

En ce qui concerne les travaux d'édilité, 28% des architectes répondants (28% au trimestre précédent) et 74% des ingénieurs civils (73% au trimestre précédent) se sont vu attribuer de tels mandats au cours du 1^{er} trimestre de 1989.

Exportation des services

Il s'agissait de savoir quelle était la part revenant à l'exportation sur le chiffre d'affaires des 4^e trimestre 1988 et 1^{er} trimestre 1989. 3,5% des architectes et 5,8% des ingénieurs civils répondants avaient eu de telles activités au cours du 4^e trimestre 1988, 3,5% des architectes et 6,9% des ingénieurs civils au cours du 1^{er} trimestre 1989.

Portefeuille des mandats

On demandait l'état du portefeuille des mandats à fin mars 1989 par rapport à fin décembre 1988.

Evolution du portefeuille des mandats

On demandait l'état du portefeuille des mandats, en pour-cent, à fin mars 1989 par rapport à fin décembre 1988.

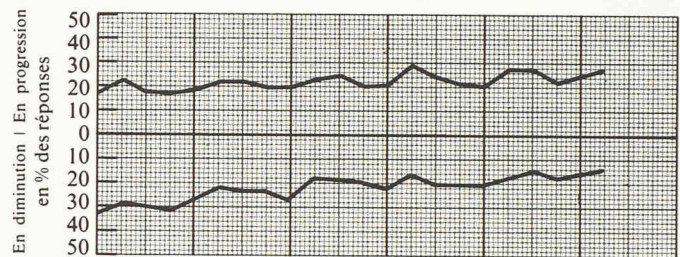
Réserve de travail en mois

On demandait les réserves de travail en mois, compte tenu du personnel en place.

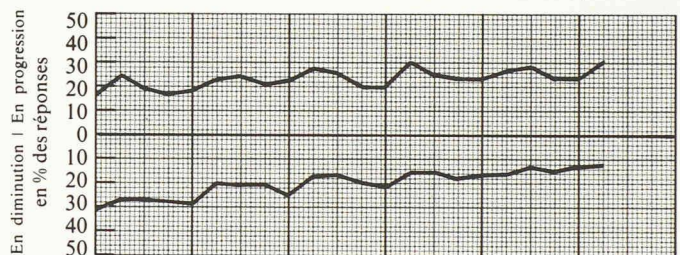
Degré d'occupation dans les bureaux d'études depuis 1984

Année	1984				1985				1986				1987				1988				1989			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Trimestre	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4

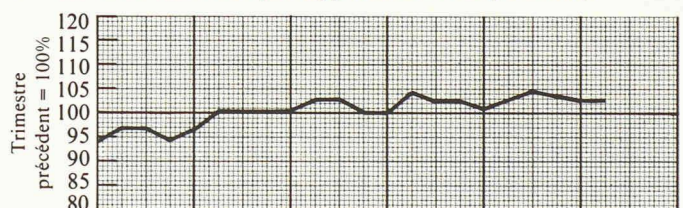
Rentrée des mandats (Courbe de l'évolution)



Evolution du portefeuille des mandats (Courbe de l'évolution)



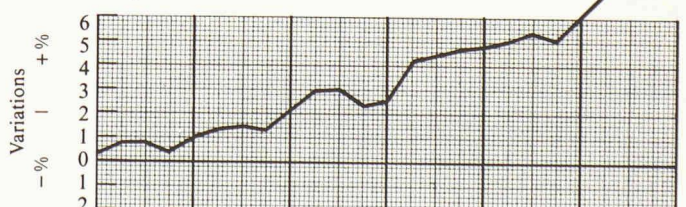
Portefeuille des mandats (par rapport au trimestre précédent)



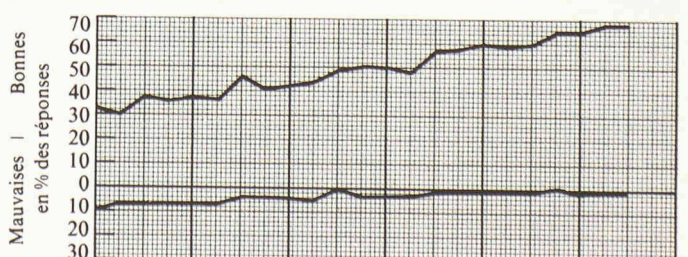
Réserve de travail en mois



Variations de l'effectif du personnel en pour-cent, par rapport au trimestre précédent



Perspectives d'occupation pour le prochain trimestre (Courbe de l'évolution)



Effectifs de personnel

Les effectifs devaient être indiqués à trois dates choisies et comprendre le propriétaire du bureau, le personnel administratif et les apprentis, y compris le personnel à temps partiel occupé au moins à mi-temps.

Engagements et licenciements

On demandait quelles seraient, au cours du 2^e trimestre 1989, les variations prévisibles des effectifs de personnel.

Perspectives d'occupation

Le questionnaire demandait une évaluation qualitative des perspectives d'occupation pour le 2^e trimestre de 1989.

Nouvelles normes de structures – Journées d'étude – 2^e série

28, 29 et 30 août 1989,
EPFL, Ecublens, salle COI

Les 26, 27, 29 et 30 juin dernier ont eu lieu, à l'EPFL sur le site d'Ecublens, quatre journées d'étude pour présenter aux ingénieurs civils des bureaux d'étude, des administrations et des entreprises, les principes, le contenu et l'application des nouvelles normes approuvées par l'assemblée des délégués de la SIA en novembre 1988: les normes SIA 160 «Actions sur les structures porteuses» et 162 «Ouvrages en béton».

Devant l'affluence des demandes d'inscription – qui n'ont pas pu être toutes satisfaites –, la SIA a décidé d'organiser une deuxième série de journées d'étude, au mois d'août 1989.

Programme

Lundi 28 août 1989, de 9 h 15 à 17 h 30

Norme SIA 160

«Actions sur les structures porteuses»

- Ouverture des journées, par M. J.-C. Badoux
- Exposés de MM. M. A. Hirt, M. Mingard, J.-P. Lebet et R. Bez
- Questions et discussion
- Exercices en groupes, avec MM. P. Matt, J.-P. Lebet, J.-P. Jaccoud et assistants
- Questions et discussion

Mardi 29 août 1989, de 9 h 15 à 17 h 30

Norme SIA 162 «Ouvrages en béton»

- Exposés de MM. R. Favre, A. Radojicic et J.-P. Jaccoud
- Exercices en groupes – Cas concret d'un bâtiment
- Synthèse des questions pour le séminaire du lendemain

Mercredi 30 août, de 9 h 15 à 17 h 30

Norme SIA 162 «Ouvrages en béton»

- Séminaire relatif aux exercices du jour précédent (table ronde)
- Exposés de MM. R. Walther, M. Miehlsbradt et B. Houriet
- Exercices en groupes – Cas concret d'un pont
- Séminaire, discussion (table ronde)

Finance de participation

SIA 160, 1 jour

- Membres SIA: Fr. 250.–
- Non-membres: Fr. 300.–

SIA 162, 2 jours

- Membres SIA: Fr. 500.–
- Non-membres: Fr. 600.–

Série entière, 3 jours

- Membres SIA: Fr. 660.–
- Non-membres: Fr. 800.–

Renseignements et inscription

L'inscription devra se faire jusqu'au *mercredi 16 août* au plus tard. Elle devra être adressée à la SVIA, Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, 8, av. Jomini, case postale 1471, 1001 Lausanne, tél. 021/363421, fax 021/371924, auprès de qui on peut également obtenir des renseignements et compléments d'information.

Les transports, la Suisse et l'Europe**Journée annuelle du GIIR**

Samedi 16 septembre 1989, 8 h 30,

aula de l'EPFL,

33, av. de Cour, Lausanne

Groupe spécialisé de la SIA, le Groupement des ingénieurs de l'industrie (GII) compte une entité régionale en Suisse romande, le GII romand (GIIR), qui regroupe à l'heure actuelle quelque 410 membres – ingénieurs mécaniciens et électriciens des EPF, mais aussi diplômés d'autres disciplines nouvelles ou classiques de l'ingénierie. L'un de ses objectifs est de promouvoir la multidisciplinarité. Et c'est sous le signe de cette multidisciplinarité que s'est placée la première journée annuelle du GIIR, en 1988, sur le thème «L'ingénieur et la société».

La deuxième journée annuelle du GIIR, qui aura lieu le 16 septembre prochain, traitera du vaste sujet des transports: transport des marchandises le matin, réseau européen à grande vitesse l'après-midi. Si le transport des marchandises présente une actualité toute particulière pour notre pays, la circulation des voyageurs sur les réseaux ferrés européens de l'avenir nous concerne elle aussi très directement, puisque la Suisse est un véritable carrefour des voies de communication à l'échelle du continent.

Le moment est donc particulièrement bien choisi pour faire le point sur les modes et les moyens de déplacement qui s'offriront aux choses et aux personnes en l'an 2000.

Programme

- 8 h 30 Accueil
- 9 h Allocution de bienvenue, par le professeur Jean-Claude Badoux, président de la SIA
- 9 h 10 «Activités du GII romand», par Jacqueline Juillard, EUR Ing, présidente du GIIR

Transit des marchandises en Suisse

- 9 h 20 Introduction
- 9 h 30 «Masse de 40 tonnes: conséquences pour l'infrastructure routière», par Kurt Suter, directeur de l'Office fédéral des routes
- 10 h «Transport routier suisse dans le contexte européen», par Robert Rivier, président de l'Union pro-

fessionnelle suisse de l'automobile (UPSA)

- 10 h 30 «Rôle de la nouvelle transversale ferroviaire alpine dans les échanges européens», par le professeur Philippe Bovy, Institut des transports et de planification de l'EPFL
- 11 h Table ronde, présidée par Jean-Marie Vodooz, rédacteur en chef de *24 Heures*, avec la participation de Max Lehmann, directeur du marketing des marchandises des CFF, et des conférenciers.

Futur réseau ferré européen à grande vitesse

- 14 h Introduction
- 14 h 10 «Place de la Suisse dans les échanges européens», par Michel Béguelin, conseiller national, membre de la Commission des transports du Conseil national
- 14 h 40 «Futur réseau européen à grande vitesse», par Michel Walrave, directeur adjoint de la SNCF, chargé du réseau ferré européen à grande vitesse au sein de la Communauté des chemins de fer européens
- 15 h 30 «Les CFF au seuil du XXI^e siècle», par Claude Roux, directeur général des CFF
- 16 h «Le Pendolino et le réseau ferré suisse», par Alessandro Elia, ingénieur de la société FIAT Ferroviaria
- 16 h 30 Table ronde, présidée par Jean-Marc Juge, sous-directeur de Bonnard & Gardel Ingénieurs-Conseils SA
- 17 h 15 Fin de la journée

Finance de participation

Journée + repas

- membres SIA: Fr. 90.–
- non-membres: Fr. 125.–
- non-membres de moins de 30 ans: Fr. 75.–

Journée

Etudiants: Fr. 25.–

Repas

Fr. 50.–

Renseignements et inscription

On peut obtenir des renseignements et informations complémentaires auprès du GII romand, case postale 80, 1292 Chambésy, tél. 022/758 22 84, fax 022/758 23 02, auprès de qui on peut s'inscrire *jusqu'au samedi 2 septembre 1989 au plus tard*.

Cette journée est parrainée par la Société de Banque Suisse.

Font partie de son comité de patronage:

- Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)
- Comité national suisse de la Fédération européenne des associations nationales

- d'ingénieurs (FEANI) et de la Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (FMOI)
- Association amicale des anciens élèves de l'EPFL (A³E²PL)
 - Association générale des étudiants de l'EPFL (AGEPOLY)
 - Verband der Studierenden an der ETH (VSETH).

Règlement SIA 152 des concours d'architecture

Le secrétariat général de la SIA nous prie d'annoncer que, à la demande de la Commission centrale des règlements, le délai de consultation sur le règlement SIA 152 des concours d'architecture a été prolongé jusqu'au 30 octobre 1989.

Médaille d'Or UIA

La section suisse de l'UIA nous prie de préciser, en ce qui concerne la Médaille d'Or UIA¹, que les concurrents suisses intéressés à ce concours sont priés d'envoyer leur dossier avant le 1^{er} septembre 1989 à l'adresse suivante:

Secrétariat du Comité suisse de l'UIA
c/o SIA
Selnaustrasse 16
8039 Zurich

Ainsi, toutes les candidatures pourront être adressées au secrétariat général de l'UIA à Paris en temps utile, c'est-à-dire avant la fin de novembre 1989.

¹ Voir IAS 13/89, p. B 109.

Sections

SVIA

Candidatures

M^{me} Catherine Bender, architecte, diplômée EPFL en 1987.

(Parrains: MM. D. Mondada et J.-R. Delesert.)

M. Dominique EPP, ingénieur électricien, diplômé EPFZ en 1979.

(Parrains: MM. R. Walthert et D. Epp [senior].)

M. Christian Geffcken, ingénieur informaticien, diplômé EPFL en 1989.

(Parrains: MM. M. Aguet et B. Vittoz.)

M. Pierre Gerster, architecte, diplômé EPFL en 1989.

(Parrains: MM. R. Vittone et Ph. Gueissaz.)

M. Paul Graber, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1983.

(Parrains: MM. J. Umiglia et J.-P. Jacoud.)

M. Augusto Levi, ingénieur chimiste, diplômé EPUL en 1945.

(Parrains: MM. A. Gallico et Cl. Foa.)

M. Yves de Morsier, architecte, diplômé EPFL en 1976.

(Parrains: MM. G. Barbey et A. Cauderay.)

M. Jean-Robert Schneider, ingénieur du génie rural et géomètre, diplômé EPFL en 1970.

(Parrains: MM. A. Musy et J.-C. Badoux.)

M. Blaise Tardin, architecte, diplômé EPFL en 1989.

(Parrains: MM. F. Boschetti et A. Porta.)

M. Jan Wium, ingénieur civil, diplômé de l'Universiteit van Pretoria, Afrique du Sud, en 1987.

(Parrains: MM. M. Hirt et J.-C. Badoux.)

M. Georges Zepos, ingénieur chimiste, diplômé EPFL en 1987.

(Parrains: MM. D. Rodieux et R. Noppel.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une *opposition motivée, par avis écrit au Comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.*

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Section genevoise

Candidature

M. Mario Colombo, ingénieur civil, EPUL, 1965.

(Parrains: MM. Paul Lampert et J. D. Pochon.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une *opposition motivée, par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours.*

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Le coin de la rédaction

Point final

Prière de ne pas déranger!

Aussitôt que l'on présente au lecteur une image autre que celle, gratifiante, qu'un miroir peut lui renvoyer de lui-même, le voilà choqué, bouleversé... Et lui qui, à de très rares exceptions près, ne prend jamais la plume pour proposer la présentation de l'une ou l'autre de ses œuvres, le voilà trempant son stylo dans l'encre violette de la colère, diffusant alors à tous les cantons romands l'opprobre qu'il veut faire supporter à celui qui a osé écrire quelques lignes dérangeantes... Et d'enfourcher les habituels chevaux de bataille: le Tessin, «sa» revue – grâce à laquelle on a pu avoir connaissance de réalisations intéressantes de Suisse romande, telles que l'école de Tannay, le BFSH II, l'ensemble d'habitation de Boissonnet, ou encore le projet de Rodolphe Luscher pour les PTT à Ecublens: toutes œuvres dont il n'avait jamais été question auparavant, même pas dans nos colonnes... (allons, soyons beaux joueurs: les deux banques d'Ugo Brunoni ont été nouvelles pour nous aussi).

Certes, on le savait: le bâtiment de Montchoisi-Centre (IAS 9/89) n'allait sans doute pas plaire à tout le monde; il n'est d'ailleurs pas prouvé qu'il nous ait plus à nous-même; mais enfin, il existe, projeté par un architecte diplômé de l'une de nos grandes écoles, et membre de la SIA! Mais ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit, et lisez-moi plus attentivement: il n'a jamais été question de «références» à Richard Meier! Je n'ai parlé que d'«emprunt», dont le Larousse donne la définition suivante: imitation, plagiat.

Quant à Bernard Nicod, on se doutait bien que lui aussi ne pouvait que déranger certains; l'encadré accompagnant l'interview ne pouvait être plus clair; mais cet homme fait construire beaucoup plus que la plupart des autres, et il organise des concours, non seulement de photographies, mais aussi d'architecture (demandez-en la confirmation à Kurt Aellen, même si, pour lui, l'af-

faire s'est mal terminée); et alors, pourquoi reprocher à «beaucoup, même professeurs» (remarquez ici le pluriel: nous, nous n'en avons trouvé qu'un!) de «tomber dans le piège d'un certain concours de photos»?

Et c'est là que cela devient franchement cocasse: car ce même professeur, lui aussi, manifeste son dégoût pour l'œuvre faite à Montchoisi, par son confrère diplômé d'une grande école... Vous le voyez: tout est dans tout!

Les architectes, ou certains d'entre eux, fustigent les promoteurs; d'autres les cautionnent dans leurs concours – ce qui irrite les premiers –, mais sont très critiques à propos des gens de la formation desquels ils ont eu, pourtant, la responsabilité.

Remarquons que nos censeurs ont un point supplémentaire en commun: ils construisent peu, parfois pour leur famille ou pour eux-mêmes; mais il arrivera un jour peut-être où ils devront se trouver confrontés à un mandant plus traditionnel; certes, cela ne saurait être l'entreprise générale Casa, mais cela pourrait être Bernard Nicod; quelle sera alors leur attitude? Continueront-ils à être irrités par ce «winner»?

On peut faire porter le chapeau à une revue, en la chargeant de tous les maux; Demetriades et Papadaniel reconnaissent que IAS les interpelle, et les déçoit. Mais que pensent-ils donc de leur propre profession, et de la manière dont certains la pratiquent? Sont-ils sûrs que les architectes n'ont rien à se reprocher? Les architectes pourraient parfois se regarder dans un miroir avant que de jeter l'anathème sur ceux qui osent présenter – quand bien même cela pourrait leur déplaire – l'état actuel de la production locale, ou qui tracent le portrait d'un décideur. Après tout, on ne le voit guère plus souvent que certains confrères qui, eux aussi, savent se placer dans l'axe de l'objectif des médias de tout bord!

François Neyroud